



! ! ! ! ! !!

CALENDRIER MAI 2015

Chers Commerçants, Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Ami(e)s,

L'UCAC a le plaisir de revenir vers vous pour vous faire part de toutes les activités - qu'elle organise ou auxquelles elle participe- qui se dérouleront dans ce "si beau mois de mai".

Notre premier concours de vitrines 2015 "Je suis zèbre" se déroule jusqu'au 21 mai. Dernière limite pour s'y inscrire: le mardi 7 mai (ucacharleroi@gmail.com ou par fax au n° 071 / 30 00 78 ou lierneux.garny@skynet.be).

Du 7 au 10 mai : la Provence revient à Charleroi et établira son marché «qui sent bon le soleil» sur la place de la Digue.

Les 9 et 10 mai "Un Jardin dans la Ville" organisé par l'ASBL Centre-Ville. (voir pièces attachées).

Le 16 mai : Charleroi accueillera la City Parade, des milliers de fans de musique électronique pour cette grande fête ouverte de midi à minuit. Des dizaines de DJ's de renommée internationale se produiront dans les rues de Charleroi lors de cette parade haute en couleurs. La fête se clôturera par une " indoor after party ". Le parcours de la City Parade est déjà planifié: Il s'agira d'une boucle de 3,2 kilomètres partant du parking des Expos, puis passant par l'avenue de l'Europe, la rue du Grand Central, le boulevard Tirou, la rue du Pont Neuf, le boulevard Audent, le boulevard Defontaine, le boulevard Janson et retour au parking des Expos.

Le 20 mai Jean-Jacques Cloquet, CEO de Brussels South Charleroi Airport , nous fera l'honneur de donner une conférence sur le thème: *L'aéroport et le développement commercial du centre-ville: utopie ou réalité?*

Cette conférence se déroulera le mercredi 20 mai, à 8 h 30, chez BNP Paribas, 100 Bd.Tirou.

Un petit déjeuner nous réunira dès 8h. PAF: gratuit pour les membres UCAC, 10€ pour les non-membres. Réservation obligatoire: ucacharleroi@gmail.com.

L'UCAC se permet à nouveau d'insister pour vous rappeler que nos actions ne pourront être réalisées et menées à bien sans votre soutien financier par le biais d'une cotisation (**Voir les modalités ci-jointes**) et aussi par votre engagement personnel. La cotisation de 50 ou 100€ ainsi que la participation aux réunions et activités que nous organisons sont les preuves tangibles de votre soutien à l'Union des Commerçants et Artisans de Charleroi.

Nous reviendrons vers vous pour reparler des activités qui se dérouleront dès juin.

Pour le Comité de l'UCAC Béatrice Garny, secrétaire.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION « CONCOURS DE VITRINES »

VITRINES 2015

ENSEIGNE	
ADRESSE	
NOM	
Prénom	
TELEPHONE	
FAX	
GSM	
E-MAIL	

Les commerçants doivent faire parvenir le bulletin de participation au siège de l'UCAC, Rue du Collège n°9 ou l'envoyer par mail à ucacharleroi@gmail.com ou par fax au n° 071 / 30 00 78 avant le 5 avril 2015. En signant le formulaire de participation le commerçant accepte le règlement du concours.

Charleroi, le

Signature.....



L'association a pour objet de grouper les personnes physiques ou morales exerçant une activité commerciale et artisanale à Charleroi dans le but de défendre les intérêts professionnels du petit et moyen commerce et de l'artisanat.

Fiche d'adhésion 2015

La maison soussignée désire par la présente adhérer à l'Union des Commerçants et Artisans de Charleroi .

ENSEIGNE	
ADRESSE	
NOM	
Prénom	
TELEPHONE	
FAX	
GSM	
E-MAIL	
SITE WEB	

Charleroi, le Signature.....

Cotisation à verser sur le compte : IBAN : BE09 0017 3911 8757

Membre adhérent 50 € : personnes qui souhaitent participer aux activités de l'Ucac mais qui ne peuvent participer aux assemblées générales.

Membre effectif 100 € : personnes qui jouissent de la plénitude des droits accordés aux associés par la loi et les statuts de l'asbl Ucac. Participent aux assemblées générales. Doivent adresser leur demande par écrit au conseil d'administration.

! Veuillez noter le nom de votre établissement sur le bulletin de virement !